



Rejoignez le conseil citoyen des Provinces, Vallée d'Auge et Saint-Michel

Qui peut siéger ?

Le conseil citoyen est ouvert à TOUS les argentanais âgés d'au moins 16 ans, résidant dans les quartiers prioritaires ou y exerçant une activité associative ou professionnelle.

Qui sommes-nous ?

Les membres du conseil citoyen se sont regroupés en association.
Le conseil est indépendant de tous pouvoirs politiques.

Comment cela fonctionne ?

Des rencontres régulières, formelles, des rendez-vous tout au long de l'année.

Où nous joindre ?

Courriel : ccargentan@orange.fr

1 rue des Rédemptoristes
(à côté de la Médiathèque)
61200 ARGENTAN
Tel: 02.50.25.91.97

Courriel: conseil.citoyen.argentan@gmail.com



Ensemble, construisons
les quartiers de demain !